



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/07/2025) ¹⁾

CENTRE CARDIO-VASCULAIRE DE VALMANTE

Chambre **BASIC**

Une chambre privative de **16 à 24 m2** pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative, une chaise, et un lit 90cm.

60 €

Chambre **STANDARD Médecine**

Une chambre seule de 24 m2 pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, une chaises, un fauteuil et un lit 90cm.

90 €

Chambre **STANDARD SMR**

Une chambre de **16 à 24 m2** privative calme pour plus de bien-être et de sérénité disposant d'une salle de bain privative, une chaises, un fauteuil de relaxation et un lit 90cm.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse de toilette.
La télévision et le wifi sont offerts durant 15 jours.*

70€

Chambre **CONFORT SMR**

Une chambre de **24 à 28 m2** privative calme pour plus de bien-être et de sérénité disposant d'une salle de bain privative, une chaises, un fauteuil de relaxation et un lit 90cm.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse de toilette.
La télévision et le wifi sont offerts durant 15 jours.*

90 €

¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/07/2025) ¹⁾

CENTRE CARDIO-VASCULAIRE DE VALMANTE

Chambre **GRAND CONFORT SMR**

Une chambre privative de 25m² à la décoration soignée avec une belle exposition, disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, un bureau avec une chaise, une machine à café, deux fauteuils, un grand écran format 127 cm et un lit 90cm. Possibilité d'un lit accompagnant ainsi que d'un repas sur demande à l'accueil gracieusement.

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse et linge de toilette accompagné d'un peignoir, le wifi illimité, une corbeille de douceurs locales, une prestation de coiffure.
La télévision et le WIFI sont également offerts.*

180 €

Chambre **SUPERIEURE SMR**

Une chambre privative de 28 m², décorée soigneusement, disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, d'un espace salon avec une table basse et un fauteuil, un canapé, d'un bureau avec une chaise et d'une liseuse avec prise USB, d'un plateau de courtoisie avec machine à café et bouilloire (café et thé fournis), d'un réfrigérateur et un grand et un grand écran format 147 cm. Un lit accompagnant est également mis à disposition ainsi qu'un repas accompagnant par jour.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse et linge de toilette, un peignoir ainsi que le linge de bain, le wifi illimité, une corbeille de douceurs locales, une prestation de coiffure et un cadeau Fragonard.

La télévision Pack Canal + inclus et le WIFI sont également offerts.

280 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.

Merci de votre compréhension.